

## Représentations de la Ville dans divers organismes - Modification

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

### I - Association Métropole Rhin-Rhône

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association Métropole Rhin-Rhône qui s'est tenue le 3 juillet dernier a procédé à une modification des statuts permettant à chaque membre titulaire de désigner un suppléant.

M. le Maire a été désigné comme délégué titulaire de la Ville de Besançon à l'Association Métropole Rhin-Rhône. Il est donc proposé de désigner M. LOYAT en tant que délégué suppléant.

### II - Collège Camus

Il est proposé de désigner Mlle RONZI pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Camus en tant que représentante de la Ville de Besançon en remplacement de Mme WANLIN.

### III - Grand Besançon Habitat

Dans sa séance du 26 juin 2008, le Conseil Municipal avait désigné les représentants de la Ville au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat. Parmi eux, le Conseil Municipal a désigné un représentant des associations agréées par le Préfet, dont l'un des objets est l'insertion ou le logement de personnes défavorisées. A l'époque, M. Jérôme BOILLOT, Directeur du CHRS Julienne Javel avait été désigné. M. BOILLOT venant de quitter ses fonctions, il convient donc de désigner Mme Laure PAVEAU, chef de service au CHRS.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer :

- sur la désignation de M. LOYAT en qualité de délégué suppléant à l'Association Métropole Rhin-Rhône

- sur la désignation de Mlle RONZI en remplacement de Mme WANLIN pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Camus

- sur la désignation de Mme Laure PAVEAU en qualité de représentante du CHRS Julienne Javel au CA de Grand Besançon Habitat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 décembre 2009*